

W



Ville de Wissous

Mairie de Wissous  
Place de la libération • CS 26502 • 91320 Wissous  
SIRET : 21910689500010  
Tél : 01 64 47 27 27  
www.wissous.fr

## AVIS DE PUBLICITE PRÉALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE WISSOUS SUITE À UNE CANDIDATURE SPONTANÉE

La commune de Wissous a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour occuper une dépendance du domaine public située *sous la Halle couverte, rue de la division Leclerc*, en vue d'une activité de marché alimentaire.

Afin de répondre aux dispositions des articles L.2121-1 et L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et la légalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités économiques et commerciales, la commune de Wissous procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles cités ci-dessus du CGPPP.

L'article L.2122-1-4 CGPPP indique : « *Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L. 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.* »

### **Objet de l'occupation :**

Organisation d'une animation hebdomadaire de type marché de déballage avec une offre alimentaire diversifiée, avec intégration d'un espace de convivialité, permettant aux clients de consommer des produits vendus sur place.

### **Lieu de l'occupation :**

Halle couverte, rue de la Division Leclerc 91320 Wissous

**Nature de l'activité :** marché alimentaire, basé sur la filière des produits régionaux.

**Périodicité :** chaque jeudi de 14h à 20h

**Durée de l'occupation :** du 1/10/2022 au 30/09/2023 et renouvelable 1 an

**Redevance d'occupation :** le titulaire du titre d'occupation devra verser une redevance à la commune de Wissous en contrepartie du droit d'occuper l'espace public pour une utilisation privative.

### **Candidature :**

Chaque dossier de candidature devra comporter :

- Un mémoire sur l'activité
- Un plan d'installation
- Une copie de l'inscription du candidat au registre du commerce de moins de 3 mois
- Une copie de l'assurance en responsabilité civile du candidat
- Les références ou expériences

W



Ville de Wissous

Mairie de Wissous  
Place de la libération - CS 26502 - 91320 Wissous  
SIRET : 21910689500010  
Tél : 01 64 47 27 27  
www.wissous.fr

**Critères de sélection :**

- Qualité du projet : 70% (installation, matériel, gestion des déchets)
- Références : 30%

**Publicité :**

Le présent avis est affiché en mairie et intégré au site internet de la commune à l'adresse URL : <http://www.wissous.fr>. Il restera affiché et en ligne jusqu'au 30 août 2022 - 17h30, date et heure limite de réception des candidatures. A transmettre par mail à [secretariat.maire@wissous.fr](mailto:secretariat.maire@wissous.fr)

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

Toute information complémentaire est également à demander par mail et par courrier à :

Monsieur le Maire,  
Mairie de Wissous,  
Place de la Libération,  
91 320 WISSOUS  
[secretariat.maire@wissous.fr](mailto:secretariat.maire@wissous.fr)

En l'absence de toute autre proposition concurrente à l'issue du délai imparti, un titre habilitant l'unique pétitionnaire à occuper le domaine public pourra lui être délivré.



*Florian Gallant*  
**Florian GALLANT**  
Maire de Wissous